

PÔLE EMPLOI SE MODERNISE : ON FERME TOUS LES APRÈS-MIDI !!!



Les grands chefs super-intelligents de Pôle Emploi ont eu une idée géniale : vous empêcher d'accéder librement à votre service public Pôle Emploi TOUS LES APRÈS-MIDI !!

Et oui, vos agences seront fermées. Cela va s'appliquer avant la fin de l'année. Ne seront admis que ceux qui auront été convoqués.

Mais aux yeux de nos grands chefs la punition n'était pas suffisante. En plus, le matin, vous ne pourrez plus rencontrer un conseiller Pôle Emploi sans rendez-vous pour vos projets de formation ou d'orientation, votre recherche d'emploi, les prestations, etc.

La CGT dénonce cette volonté de rabaisser encore le service qui devrait vous être rendu.

Le seul but est, à terme, de supprimer des sites d'accueil Pôle Emploi.



Chacun peut agir contre ces mesures : rejoindre la CGT, seul syndicat qui accueille dans ses rangs les chômeurs. En s'organisant contre les fossoyeurs du Service public.

COMMENT LA DIRECTION GENERALE DE POLE EMPLOI RACKETTE LES CHOMEURS ?



Votre Allocation chômage est calculée sur la moyenne des 12 derniers mois travaillés.

Tous les salaires ne sont pas forcément identiques : primes, congés payés, congés payés du BTP, absence maladie, erreurs et oublis des employeurs.....

Le travail du conseiller était de rechercher la raison de ces variations de salaires pour ne pas pénaliser le Demandeur D'Emploi et d'appliquer la réglementation en vigueur.

La Direction Générale vient de décider que si les salaires varient dans une fourchette de plus ou moins 40%, le calcul de ce salaire moyen sera fait d'office sans rechercher le pourquoi de ces variations.

LES CONSEQUENCES ????????

Les Demandeurs d'Emploi auront une Allocation chômage inférieure à celle qu'ils auraient dû percevoir si les règles avaient été appliquées.

LA CGT DENONCE CE VOL

Les conseillers Pôle emploi combattent cette mesure dont ils ne sont absolument pas responsables.



La CGT vous conseille d'être attentif au traitement de votre Allocation Chômage